

<https://enseignants.se-unsa.org/3eme-prepa-metiers-l-approche-change-les-moyens-restent>



Enseignants de l'Unsa

# 3ème prépa-métiers : l'approche change, les moyens restent

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : samedi 20 avril 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

À la suite de nos interventions répétées depuis la communication d'un avant-projet inacceptable, le ministère a revu sa copie et maintient une dotation en heures-professeurs de 35 heures. Cependant, plusieurs modifications sont apportées qui éloignent davantage la 3e prépa-métiers des classes de collège.

[Le décret](#) de création et [l'arrêté](#) des 3e prépa métiers ont été publiés.

La loi pour choisir son avenir professionnel a supprimé les 3e prépapro et les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) et les a remplacés par les 3e prépa-métiers dont l'objectif est « *de faire découvrir aux élèves un ensemble d'environnements professionnels et de les accompagner dans la poursuite de l'élaboration de leur projet d'orientation, en particulier vers la voie professionnelle sous statut scolaire ou par l'apprentissage* ».

Clairement positionnées comme préparation à une formation professionnelle, les 3e prépa-métiers ne présentent plus exactement la même grille horaire que les 3e de collège, contrairement aux 3e prépapro qui conservaient les grilles horaires collège en y ajoutant 6 heures hebdomadaires de découverte professionnelle pour un total de 32 heures par semaine.

Les élèves bénéficieront de la semaine de stage d'observation de 3e à laquelle pourront s'ajouter jusqu'à 4 semaines de stages en immersion dans des entreprises, des lycées professionnels ou des CFA. L'enseignement de découverte professionnelle sera de 5 heures hebdomadaires au lieu de 6 en prépapro.

Plus de 80 % des 3e prépapro étant implantées en lycée professionnel, on sait qu'il était difficile d'y assurer les mêmes enseignements qu'au collège, faute d'enseignants dans certaines disciplines. La nouvelle grille horaire tient compte de cette réalité et propose une grille mieux adaptée au lycée professionnel. La référence reste toutefois la maîtrise des compétences du socle commun et la question se pose de l'adaptation des épreuves de DNB à la nouvelle configuration.

Une nouvelle disposition donne le droit aux élèves qui jugeraient avant les vacances de Toussaint qu'ils se sont trompés dans leur choix de retourner dans leur collège de secteur.

Alors que le projet initial permettait la récupération de 2 heures par le ministère, nos interventions ont permis de maintenir la dotation à l'identique et de sécuriser en plus la dotation horaire supplémentaire de 3 heures. L'horaire-élèves descendant à 30 heures par semaine, **il y aura 5 heures de marges-professeurs par division**. C'est encore insuffisant pour assurer une prise en charge efficace d'élèves souvent en très grande difficulté et proches du décrochage.

Le ministère a fait le choix de renforcer l'horaire de français et de maths et de dédoubler systématiquement une heure dite de consolidation dans ces 2 disciplines. D'autres disciplines voient en conséquence leur horaire diminuer (enseignements artistiques, histoire-géographie, sciences). Ces choix s'inscrivent dans la logique des « fondamentaux », chère au ministre Blanquer.

Au final, dans le cadre contraint fixé par la loi, le ministère a tenté de répondre à certaines des difficultés de mise en oeuvre des 3e prépapro. Le dialogue social a fonctionné et a permis de maintenir les moyens actuels et une marge de 5 heures.

Le SE-Unsa pense que cette marge est insuffisante quand les effectifs sont importants. Il regrette que sa revendication d'une dotation complémentaire proportionnelle aux effectifs n'ait pas été retenue.

<b>Grille horaire élèves</b>		
Enseignements	Horaire	Comparaison avec 3e prépapro

### 3ème prépa-métiers : l'approche change, les moyens restent

Français	5 heures dont 1 heure de consolidation	+ 1 heure
Mathématiques	4,5 heures dont 1 heure de consolidation	+ 1 heure
Histoire-géographie-EMC	3 heures	-0,5 heures
LVA + LVB	5,5 heures	
Enseignements artistiques	1 heure	-1 heure
Enseignement de sciences et technologie	3heures	-1,5 heure
EPS	3 heures	
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 heures	-1 heure
Séquences d'observation/immersion/stages	1 séquence d'observation et 1 à 4 semaines de stages et immersion.	
Total	30 heures	